

contester le mérite de quelques-uns de ces traductions; je me plais, au contraire, à rendre hommage au travail consciencieux dont la France est redevable, sous ce rapport, à l'auteur du livre sur le *Mouvement religieux en Angleterre*. Mais Newman est un de ces talents qu'on ne peut bien apprécier qu'en les saisissant, pour ainsi dire, dans la forme native sous laquelle ils se produisent, et à l'aide du langage qui, comme une enveloppe sensible, leur sert d'expression fidèle. La profondeur de ses pensées, la hauteur de ses vues, l'originalité de ses conceptions ne pourront jamais passer dans une langue étrangère, moins encore dans la nôtre, dont le genre est si différent de celui de la langue anglaise. Ajoutez encore qu'un des mérites des ouvrages de ce célèbre écrivain dont je parle, c'est le style tout à la fois si pur, si précis et si bien en harmonie avec les pensées qu'il est destiné à revêtir de leur forme extérieure; par ce style, aucune traduction ne peut le reproduire, et c'est pourquoi encore je dis que, pour bien juger l'homme illustre que l'Eglise anglicane regardait comme son plus grand théologien, il faut, outre l'intelligence parfaite de l'anglais, une connaissance exacte de la situation des esprits en Angleterre, et des diverses phases par lesquelles a passé la controverse entre le catholicisme et l'Eglise établie.

A côté de Newman, mais à distance, viennent se ranger d'autres membres de l'Université d'Oxford, qui l'ont suivi en précédant dans son retour à la foi catholique. Je ne parle que de ceux qui sont aujourd'hui pour vivre, sous la règle de Saint-Philippe de Néri, tels que Faber, Dalgairin, Coffin, etc. Le Père Faber, supérieur de l'Oratoire de Londres, avait déjà jeté les fondements d'une maison religieuse, sous le nom de Saint-Wilfrid, dans le comté de Stafford. Quant Newman et quelques-uns de ses amis établirent leur communauté naissante, près de Birmingham, il vint les y joindre avec les siens, pour ne former tous ensemble qu'une même famille. Sans avoir la science ni le talent de Newman, le Père Faber possédait des qualités remarquables comme orateur, et, sous ce rapport, il lui est supérieur. Son style est plus gracieux, sa composition plus animée, sa parole plus vive, son débit plus intéressant. Doué d'une tournure d'esprit toute poétique, il est comme le chanteur de la nouvelle cité de Dieu en Angleterre. Dieu semble nous l'avoir donné pour transporter, sous ce ciel nébuleux, la tendre fleur de la piété catholique.

Faber, en effet, n'est pas seulement orateur, il est poète, et sa poésie a d'autant plus de valeur qu'elle se produit sans effort, et sert d'expression à des pensées et des sentiments d'un ordre tout divin. Il chante tout à tour, Dieu, la religion et ses mystères, l'amour de Jésus-Christ, les grandeurs et les miséricordes de la Vierge Marie, et sa poésie facilement assujétie aux combinaisons de la musique, fournit aux fidèles des pieux cantiques dont l'usage commode a introduit dans les églises d'Angleterre.

Après Faber vient le P. Dalgairin, qui a quelque chose de son genre pour tout ce qui tient à la forme de la pensée et la grâce du style. Le zèle ardent qui brûle son cœur donne à sa parole une vie et une puissance au-dessus des effets de l'éloquence. C'est lui que l'on aime surtout à entendre dans la chapelle de l'Oratoire, quand il s'agit de célébrer le bonheur de la foi, les délices du festin eucharistique et les charmes de la dévotion à Marie. La France a quelque raison de s'intéresser à cet éloge de modeste orateur, car c'est dans un de nos séminaires qu'il a fait son cours d'études théologiques, et qu'il semble avoir emprunté à l'esprit français l'urbanité et la vivacité qui le distinguent.

Puisque j'ai cité les noms les plus remarquables des membres de l'Université d'Oxford revenus au catholicisme, je ne saurais passer sous silence celui de M. Oakley, déjà connu avant son retour par ses écrits d'opposition toute catholique, et surtout par la part active qu'il a prise à la publication de la série des vies des saints anglais faite par cette école. Depuis qu'il est prêtre, M. Oakley a principalement exercé son ministère dans l'église de Saint-George, à laquelle Mgr. Wiseman l'avait attaché. Là, comme ses confrères

dans leur chapelle de l'Oratoire, il s'est fait remarquer par une éloquence tout à la fois animée de l'air apostolique et ornée des grâces du style unies à la noblesse des pensées.

Comme orateurs, Londres catholique possède encore deux hommes dont le nom trouve naturellement sa place dans le tableau que nous venons de présenter. Ils appartiennent tous les deux au clergé régulier. L'un (c'est le R. P. Bampton, Jésuite) avait appartenu au protestantisme. Après sa conversion et sa promotion au sacerdoce, il fut attaché quelques années à la mission catholique de Plymouth. Il passa de là dans la Société de Jésus, dont il est aujourd'hui un des prédicateurs distingués. A une diction simple et pure, à un style correct et harmonieux, il joint une clarté d'idées et une douceur de sentiments qui captivent à la fois les esprits et les cœurs des auditeurs nombreux qu'il attire autour de la chaire chrétienne. L'orateur dont il me reste à parler dans cette lettre, le R. P. Petchérine, de la communauté des Rédemptoristes de Londres, a, sur tous ceux dont j'ai cité les noms, le désavantage de parler une langue qui, bien qu'il la manie avec habileté, est néanmoins pour lui, comme pour tout homme qui n'est pas anglais, une langue étrangère. Né dans le sein du schisme moscovite, et obligé de quitter la Russie en se faisant catholique, il se consacra à Dieu dans la Congrégation du très-saint Rédempteur, et fut envoyé il y a quelques années en Angleterre. Son nom y est déjà connu et rangé parmi ceux qui ont obtenu quelque distinction dans la carrière de la prédication. Son éloquence est tout apostolique; elle ne s'attache pas à la forme, elle va droit au cœur. Missionnaire plus que prédicateur, le P. Petchérine est le digne enfant de saint Alphonse de Liguori; il cherche à convertir les âmes, et Dieu se plaît à bénir sa parole.

Voici en abrégé, monsieur le rédacteur, ce que j'avais à vous dire sur Londres; je sais bien que j'aurais pu en parler plus au long, et en parcourant les diverses églises que la religion catholique compte dans cette grande ville, m'arrêter un instant dans la chapelle où les Français se réunissent, et qui est précieuse par les souvenirs qui s'y attachent. Mais pour cette fois je crois devoir terminer ici, me réservant de vous en dire quelque chose dans une lettre subséquente.

Agrez, Monsieur, etc.

C. G. A.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 22 OCTOBRE 1850.

Condamnation de Mgr. Fransoni, Archevêque de Turin.

L'Opinion, journal de Turin, annonce sous la date du 26 septembre que le jour même où l'on recevait à Turin la note adressée au non du Saint-Père au Marquis Spinola, chargé d'affaires de S. M. Sardes, par le Cardinal Antonelli, pour protester contre les mesures prises par le Gouvernement Piémontais contre l'Archevêque Fransoni, le P. Pitagorio et la corporation des Servites, les juges condamnaient l'Archevêque, ordonnant qu'il fût banni du royaume, qu'il et les biens archiepiscopaux fussent saisis.

Le Risorgimento annonce la même nouvelle dans les termes suivants :

"Hier, la Cour d'appel de Piémont, chambres réunies à la suite de l'arrêt général Persoglio, a révoqué l'exécution de l'arrêt de la Cour de Turin, qui avait condamné Mgr. Fransoni et le P. Pitagorio à l'exil, et les biens appartenant à l'Archevêché. Ces deux instances ont été accueillies par le tribunal conformément aux instructions du ministère public."

La Croix de Sicile, feuille ministérielle, a soin de remarquer que la Cour d'appel a prononcé, statuant par voie d'appel comme d'abus, La Concordie ajoute :

"On dit que le jour où a été prononcée la condamnation contre Mgr. Fransoni, le Ministre avait envoyé trois carabinieri avec ordre de le tirer de la prison de Fenestrelle et de l'envoyer jusqu'à la frontière."

"Dans le procès de Mgr. Fransoni, qui s'est terminé par sa condamnation en conséquence, l'arrêt général était M. Persoglio, et le président de la Cour d'appel le

chevalier Pinelli. La Cour a reconnu le principe que les pouvoirs extraordinaires consistent à maintenir l'intégrité du pouvoir civil de front avec l'autorité de l'Eglise, et que ces pouvoirs résident dans la Cour d'appel."

La sentence prononcée contre Mgr. Fransoni ne fera que rendre immortelle la gloire de l'illustre Confesseur-Pontife. Il sera prouvé une fois de plus que les évêques Catholiques savent supporter les persécutions, l'exil, la perte de leurs biens, mais qu'ils ne sauraient jamais reconnaître au pouvoir temporel le droit de les asservir dans l'exercice de leur ministère sacré.

"Ce n'est pas la première fois, dit une feuille religieuse, que des juges, obéissant servilement, les uns à l'ambition, les autres à la peur, ont en un pareil langage; mais qu'on relise l'histoire de la Papauté, et l'on ne trouvera pas qu'une seule fois elle ait accepté la condamnation. Bien souvent, depuis dix-huit siècles, dans son chef ou dans ses membres, l'Eglise a souffert l'exil, la prison, les verges, le glaive, mais jamais rien ne put la contraindre à reconnaître au pouvoir humain le droit de la juger. Dieu l'a faite libre, indépendante, souveraine, vainement les nations se ligèrent pour la soumettre à leurs gouvernements, elle est demeurée reine. Et ce ne sera pas le pouvoir misérable, établi à Turin par la grâce des plus vils démagogues de la terre, qui pourra enlever sa couronne à l'Epouse de Christ."

Les lecteurs remarqueront que la sentence de la Cour de Turin, ne condamne pas seulement Mgr. Fransoni, mais qu'elle frappe également le chef suprême de l'Eglise dont la dernière protestation contre la conduite du Ministère Sardes prouve qu'il donne son appui à la fermeté avec laquelle l'Archevêque a rempli ses devoirs.

Le cabinet de Turin a jugé que ce n'était pas assez de faire condamner à l'exil un Archevêque, il a voulu que Mgr. Marongiu-Narra partageât la gloire de Mgr. Fransoni. On lit dans la Gazette piémontaise, feuille officielle :

"La Gazette populaire de Cagliari du 21 septembre rapporte la nouvelle suivante : Le tribunal s'est assemblé en conseil le 21 et a décrété que, dans les vingt-quatre heures, Mgr. l'Archevêque rétracterait de sa main l'excommunication ou qu'il sortirait du territoire, et que le Gouvernement prendrait possession des revenus du diocèse. Le terme fatal ayant expiré sans que Monseigneur eût fait la rétractation demandée, on lui intima l'ordre d'exil; il a été, pendant la nuit du 23, conduit au bateau à vapeur, arrivé ici le 22, et qui part aujourd'hui. On dit qu'il veut se rendre à Civita-Vecchia, dans le Etats-Romains."

Le Risorgimento, journal semi-officiel, dit de son côté :

"Dans la soirée du 23, Mgr. l'Archevêque de Cagliari, escorté par des carabinieri royaux, a été transporté à bord du vapeur royal l'Inferno, qui part demain matin pour le transporter à Civita-Vecchia."

On écrit de Gènes, le 22 septembre, à la Concordie, que Mgr. Marongiu-Narra a été débarqué le 26 à Civita-Vecchia.

D'après ces récits non suspects, il n'y a pas même en ce Sardaigne le simulacre de procès et de jugement qu'on a cru nécessaire en Piémont.

L'arrêt prononcé par les juges de Turin n'est pas encore connu. Il paraît même que le Gouvernement ne veut pas le faire connaître. On lit à ce sujet dans l'Opinion, feuille populaire :

"La condamnation de l'Archevêque Fransoni, bien que prévue, n'a pas laissé de faire naître une certaine stupéfaction, pour la manière dont elle a été prononcée. Nous n'avons, quant à nous, aucune espèce de doute sur la légitimité observée par le tribunal à cet égard. Mais, dans l'intérêt de la justice et de la cause qu'il s'agit de soutenir contre Rome, nous pensons que le jugement d'il être connu du public."

Nous croyons, ajoute la feuille religieuse déjà citée, que les ministres sardes ont de bonnes raisons de vouloir tenir secret le texte d'un jugement dont la responsabilité pèse sur eux encore plus que sur les juges complaisants qui l'ont rendu. La seule chose que l'on sache d'une manière à peu près certaine, est que la Cour a prononcé sur appel comme d'abus, mais on ne dit pas sur quel acte épiscopal a porté cet appel comme d'abus, vi-

dro à la hâte, en une seule séance. Ce ne peut être que sur le refus d'accorder à M. di Santa-Rosa le sacrement de l'Eucharistie, car personne ne parle plus de l'acensation ridicule de complot et de conspiration si habilement inventée par la presse ministérielle de Turin le lendemain de l'arrestation de Mgr. Fransoni.

"Ainsi, un Archevêque est arrêté, emprisonné, mis au secret, jugé à huit-clos dans la capitale, pendant qu'on le tient sous les verrous dans une forteresse éloignée, condamné à la confiscation des biens de son église et au bannissement, conduit à la frontière par la force armée, et pourquoi? pour avoir refusé les sacrements de l'Eglise à un homme qui, d'après les lois de l'Eglise, n'était pas digne de les recevoir."

"Pendant ce temps là, un autre Archevêque est sommé par un tribunal laïque de rétracter une déclaration d'excommunication. Sur son refus, on le saisit, on s'empare des biens de son église, on le transporte à bord d'un vaisseau, on le conduit sur la terre étrangère! Il est donc clair que le gouvernement piémontais s'arroge le droit de décider en quel cas il est permis, d'après les lois de l'Eglise, d'administrer les sacrements, d'infliger les peines spirituelles; qu'il prétend imposer aux Evêques, sous peine de la prison et de l'exil, l'obligation d'absoudre ceux que lui, Gouvernement, jugea dignes d'être absous, de s'excommunier ceux qu'il jugea dignes d'être excommuniés. M. Siccardi se l'ait Souverain-Pontife."

"Et ces actes iniques sont accomplis par un ministère, au nom d'un parti qui inscrit sur son drapeau : Liberté de conscience! Liberté de cultes! et qui se fait gloire de ne pas croire aux sacrements, de mépriser les excommunications!"

"C'est pendant qu'il a été envoyé à Rome pour traiter avec le Saint-Siège que le cabinet de Turin déclare ainsi ouvertement la guerre au Saint-Siège. Ceux qui ont vu dans la mission de M. Pinelli autre chose qu'une fourberie, et à qui cette mission avait fait concevoir de si grandes espérances, doivent maintenant être déçus. Mais les Machiavels de Turin sont pris dans leur propre piège. La ne repoussant pas M. Pinelli, le Saint-Siège a prouvé combien il était disposé à la conciliation; en jugeant, condamnant et bannissant les pontifes de l'Eglise, le cabinet sardes a démontré qu'il n'avait jamais voulu sérieusement traiter avec Rome et que son unique but, en envoyant un négociateur, était de tromper et l'Eglise et l'Europe."

A propos de M. Pinelli, un journal fait remarquer que la Cour d'appel de Turin qui a jugé Mgr. Fransoni était présidée par le frère de ce diplomate. Le Risorgimento assure que Mgr. Fransoni a été conduit en France.

Mgr. l'Evêque de Martyropolis est de retour de la Visite Pastorale depuis hier. Mgr. l'Evêque de Montréal, parti samedi soir pour St. Hyacinthe, n'en reviendra que mercredi ou jeudi.

Le Freeman's Journal du 19 courant annonce l'arrivée à New-York de Mgr. Alemani, Evêque de Monterey, en Californie. Après une courte visite à Baltimore, S. G. reviendra New-York, d'où elle s'embarquera pour son diocèse.

Mgr. Timon, évêque de Buffalo, vient d'adresser à ses diocésains une Lettre Pastorale par laquelle il annonce l'ouverture prochaine du Jubilé dans son diocèse.

On lit dans la Catholic Mirror de Baltimore :

Le 4 Octobre, le Très-Rév. Archevêque Eccleston a reçu du Saint-Siège les documents contenant la confirmation Apostolique des Décrets et Actes du Concile Provincial de Baltimore. Ils ont été sanctionnés avec quelques légères modifications. Mgr. Eccleston a reçu en même temps la liasse de documents épiscopaux suivants : 1. Pour le Très-Rév. P. X. Gartland, évêque élu de Savannah, Ge.; 2. Pour le Très-Rév. John Mettill, évêque élu de Richmond, Va.; 3. Pour le Rév. J. Miega, (episcopus electus Musiensis in part. infid.) Vicaire Apostolique du Territoire situé à l'est

des Montagnes Rocheuses; 4. Pour le Rév. John Lamy, (episcopus electus Agathonicensis in part. infid.) Vicaire Apostolique du Nouveau-Mexique; 5. Pour le Très-Rév. Dr. Whelan, Evêque de Wheeling, nouveau siège épiscopal. Le Saint-Siège reconnaît le Concile qui doit se tenir à Baltimore en 1852, pour un Concile National, et il enverra, selon l'usage, les instructions qui doivent en diriger la tenue.

Le Times de Londres rapporte que le Dr. Forbes, Evêque Protestant de Brechin, en Ecosse, a été reçu dans le sein de l'Eglise à Malines—et le Rév. H. W. Wilberforce, frère de l'Evêque d'Oxford, à Bruxelles.

On lit dans la Cattolica de Gènes que Mademoiselle Anne Marie Rosalie Cochet, née en Suisse, dans la secte de Calvin, a abjuré les erreurs du Protestantisme et reçu le Baptême et la Communion des mains du Grand Vicaire Capitulaire de Gènes, dans l'Eglise conventuelle des religieuses Dominicaines de Saint-Jacques et de Saint-Philippe.

Le "Cross" de Halifax, parle avec éloges des belles décorations que l'on vient d'ajouter à l'Eglise Cathédrale de cette ville. Ce temple fut de nouveau ouvert au culte de jour de St. Michel Archevêque. La grand-messe fut chantée par le Rév. Père Narsès Lazarian, digne Prêtre Arménien, qui est venu en Amérique pour solliciter l'assistance des Fidèles en faveur des Arméniens Catholiques de l'Empire Turc. Dans un discours en langue anglaise, qui dura plus d'une heure, il fit connaître, avec beaucoup d'intérêt, l'origine et les progrès du christianisme dans l'Arménie, et parla de l'état présent du Catholicisme dans l'Empire Ottoman. Il paya un juste tribut à la liberté de la présente Sultan Abdul Medjid. Ses observations sur l'Université et l'Etat de l'Eglise Catholique furent touchantes et bien appréciées. Le Père Narsès avait généralement été écouté avec intérêt dans le rit; lui-même, après son arrivée. Mais le 1er Octobre, jour de St. Grégoire (Illuminator) Patriarche d'Arménie, il célébra la messe selon l'ancien rite Arménien—uniquement vénérable d'antiquité chrétienne.

L'He de Cuba.

Nous mentionnions, il y a peu de jours, la livraison d'octobre de *Beaumont's Review*, en appuyant sur un article habilement écrit et fortement pensé, que l'édit y consacre au récent envahissement de Cuba, à l'occasion d'un ouvrage que publia dernièrement un anonyme, sous ce titre : *Cuba et les Cubains, avec une histoire de l'He de Cuba, de sa position Sociale, Politique et Particulière à cette époque; aussi de ses Rapports avec l'Angleterre et les Etats-Unis.* L'auteur de la *Review*, plus à portée que nous de connaître l'état des esprits au sujet de l'expédition de Lopez, le mouvement agitatif qui se manifeste dans le but d'une nouvelle tentative contre Cuba, et les conséquences qui se rattachent à ce projet publiquement avoué, considère que nulle autre pensée que celle d'enlever à l'Espagne la possession de Cuba, pour l'annexer à la République, n'a dû inspirer ce livre. De là il procède à démontrer que le motif seul qui a présidé à la publication de l'ouvrage qu'il commente, justifie, comme il le dit dans son préambule, la condamnation et du livre et de son auteur dans l'esprit de tous les hommes sensés et, en particulier, dans l'opinion de tout citoyen Américain qui a quelque respect des droits internationaux et quelque sentiment de l'honneur de son pays.

Certains utopistes de notre époque, qui, contrairement aux données de l'expérience et de la raison universelle de tous les temps, ne font consister le bonheur politique des peuples que dans l'application hasardée de systèmes exclusifs, en ne prétendant à rien moins que républicaniser le globe, ont, dans les décrets providentiels que l'Amérique doit être plus tard considérée en une vaste confédération démocratique. Mais l'attente de cet éventualité se faisant un peu lointaine à leur gré, ce sont des Etats-Unis particulièrement, ne voient

encore quelques jours dans notre triste habitation. Cependant je m'informai de Marie; mes plus doux souvenirs maintenant se rattachaient à elle. Depuis la mort de ma mère, elle avait cessé de venir à la ferme; je ne décidai enfin à me rendre au village des pêcheurs.

Elle avait appris mon retour, et mon arrivée ne la surprit point. Je la trouvai plus belle, ou plutôt son âme se peignait mieux dans ses regards; mais, vous l'avouerez, Jacques, en me rappelant sa douleur, je m'attendais à lui voir montrer plus de joie. Hélas! j'aperçus encore le passage du temps.

Pourquoi cependant n'en prendrais-je aux années? c'était moi-même que je devais accuser. Marie me parlait toujours de notre premier âge; au souvenir de nos anciens jeux, tout son amour semblait se réveiller; je vis qu'elle aimait toujours André, mais que c'était celui des premiers regrets et le compagnon de ses belles années. Elle parlait avec un vif souvenir des beaux jours passés dans la ferme de mon père, et ces beaux jours avaient cependant vu couler ses larmes; plus d'une fois, je sentis qu'il y avait d'autres pensées qu'elle ne s'avouait point à elle-même. Oui, me disait-elle, ce temps était plus doux, les peines se dissipaient promptement, et les souvenirs n'étaient point des regrets; et les regrets n'ont commencé qu'à votre départ; jusqu'alors, M. André, j'avais toujours pensé que vous ne pourriez nous quitter; et maintenant que le malheur a dû vous rendre plus sage, il me semble que vous pourriez nous

abandonner encore.—Marie, vous parlez toujours d'un temps qui n'est plus et qui ne peut revenir; pourquoi ne pas songer aussi à des consolantes espérances, au bonheur? Cette vallée, où nous allions dans notre enfance, elle est toujours la même; ce bois ombragé toujours la colline; cette prairie, où je vous accompagnais pour cueillir les premières fleurs dans la saison nouvelle, elle n'a point changé.

Où, me dit-elle; mais quand vous fûtes éloigné, je vis pour la première fois que l'automne succédait au printemps, et que tout changeait; jamais depuis, le mois de mai ne s'est converti pour moi d'une verdure aussi belle. Mon cœur est resté le même, M. André!...

Ici, André s'arrêta un instant; il porta ses regards vers une croix qui s'élevait au milieu de la bruyère, et que le chèvrefeuille commençait à couvrir; il regarda ensuite du côté de l'Océan; il semblait interroger son étendue, comme si l'histoire de tous ses maux venait de l'inconstance des flots que les vents entraînaient.

Où, M. André, dit Jacques, elle n'a pu vous oublier; et moi, pauvre berger de cette bruyère, sans oser lui le dire, combien de fois m'en suis-je aperçu! mais les cœurs se devinent et les regards se comprennent. Quelque temps après votre départ, elle venait souvent me voir à la place où nous sommes maintenant; j'avais échappé à une longue maladie; c'était quelquefois elle qui m'apportait mes repas, car à peine aurais-je eu la force de

conduire mes troupeaux, sans mon jeune fils qui les ramenait près de moi. Elle me demandait toujours si mes forces revenaient, et ses discours étaient accompagnés d'un intérêt si doux, que je me sentais revivre en l'écoutant. Ne vous semble-t-il pas, me disait-elle un jour, que tout est changé ici? Quoique le soleil brille maintenant, le temps me semble triste. Hélas! lui dis-je, il y a si longtemps que je ne suis sorti de ma cabane, que le soleil me réjouit, et que j'admire ces flots dorés qui se brisent sur le rivage.—Oh! la mer! la mer!... je ne puis la regarder; elle s'étend si loin... Et la pauvre fille se prit à verser des larmes. Tenez, Jacques, continua-t-elle en essuyant ses yeux, tous les deux nous sommes bien malades; mais je le suis encore plus que vous, car tout maintenant est une mort en moi; tandis qu'un beau jour vous ranime, et que je ne suis plus rien désirer.

J'ai appris plus tard que les parents de cette pauvre fille avaient fait une perte considérable, deux de leurs grandes barques s'étaient brisées sur les rochers d'Onessant; il fallut redoubler de soins dans la maison, car la mère était tombée malade, et l'on n'avait pu conserver une jeune fille qui servait. Tout cruel que pouvait être le remède, c'était le seul qui convint à Marie. A cette époque, les chagrins de ses parents lui faisaient oublier quelquefois ses propres chagrins, et le mouvement continué que les soins de la maison exigeaient changeaient ses peines. Venait-elle à réfléchir, la tristesse était dans ses yeux.

Ce qu'elle ne vous dit point, reprit André, et ce dont je me suis aperçu à mon retour, c'est qu'on fit tous ses efforts pour m'ôter de son souvenir. Ne vois-tu pas, disit sa mère, qu'il est incapable de rien aimer? Ses parents sont dans les pleurs, et leurs pleurs ont coulé avant son départ; toi-même, je l'ai entendu d'une voix suppliante le conjurer de rester. Ton père n'avait point l'âme insensible; quand il vit mon inquiétude à son premier voyage, il quitta la place de maître d'équipage pour prendre le métier de pêcheur.

Marie, si tu étais raisonnable, il y en a un autre qu'André!... Celui-là resterait près de nous... Jacques, celui dont on voulait parler, c'était Granvel, que son voyage de Terre-Neuve avait mis dans une situation si honteuse, et dont tout le monde dans le village enviait la prospérité. Malgré son caractère brusque et sauvage, il était véritablement attaché à Marie; qui n'avait point cheri sa douleur? et d'ailleurs ce n'est plus le temps d'être injuste, il était, rempli de bonté lui-même, il faisait éprouver à ceux qui le connaissaient le plaisir que l'on sent à découvrir un trésor ignoré des autres. La jeune fille avait pour lui une sincère estime, et ne le chassait point. Son cœur est bon, disit-elle un jour; je crois que jamais il n'a causé de chagrin à personne. Elle allait continuer; ses yeux rencontrèrent les miens; elle pâlit... comme si un triste souvenir lui eût rappelé d'anciennes douleurs, et ce fut en vain que, par un sourire, elle essaya de me cacher ce qu'elle voulait se cacher à elle-même.

Moi, qui n'avais jamais senti la haine, je pris une profonde aversion pour Granvel; mon caractère saigné; je m'irritais en songeant à l'avenir. Je redoublai d'affliger ceux qui m'entouraient; mais je n'avais point assez de force pour dompter ma tristesse; je craignais de demander Marie, car je n'étais plus assuré de l'obtenir; le sacrifice qu'elle devait faire me coûtait à exiger. Ses parents m'horrifiaient avec froideur; mon chagrin s'accroît; je m'en plaignis. Sa mère me dit alors: André, vous ressemblez aux oiseaux de mer; ils viennent un instant se plaire sur le rivage, mais ils retournent bientôt au milieu des flots; ils ne peuvent vivre, dit-on, sans cela.

On me disait encore: Il faut que le passager soit quelque temps sur le navire pour qu'on puisse le reconnaître. Je fus vingt fois tenté de repartir; et c'est ce qu'on souhaitait. D'ailleurs, je dois l'avouer, quand je rappela mes voyages, il était aisé de s'apercevoir que la vie de marin ne me déplaisait pas encore; je m'animais au récit des périls que j'avais courus, et si l'on parlait d'une longue navigation, on voyait à ma curiosité et à mon agitation inquiète, que je n'avais point perdu mes anciennes idées.

(A continuer.)

L'avarice est aussi pauvre de ce qu'il a vu de ce qu'il n'a pas.

Mépriser les injures du sot et du méchant; on n'est sùr que par la boue.